

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUSS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICES DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICES

COMMUNIQUE N° 00100 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 15 NOV 2024, portant attribution de l'appel d'offre national restreint, n°0052/AONR/MINEPIA/CIPM/2024 du 30 septembre 2024, en procédure d'urgence, pour la fourniture des concentrés alimentaires chair et ponte de 2,5% ou 5% et 10% pour la subvention des aviculteurs dans le cadre du projet d'appui au renforcement de la production agricole au Cameroun (PARPAC), volet élevage, zone Centre – Sud, en deux (02) lots.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par-Décision n° 00297 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 15 NOV 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offre national restreint sus cité :

Entreprise	Lots	Montant TTC en Francs CFA	Lieu de livraison	Délai d'exécution
SOCIETE DES PROVENDERIES DU CAMEROUN « SPC » BP:105 BAFOUSSAM Tél. : 233 441 171/ 677 500 150	1	Soixante-dix-sept millions cinq cent soixante mille deux cent (77 560 200)	Centre – Sud	Trente (30) jours.
	2	Soixante-dix-sept millions cinq cent soixante-sept mille vingt-cinq (77 567 025)		

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenu pour les motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Lot	Motifs de rejet
1	PROVENDERIE SCOOP EQG SARL	Lot.1	Plus disant
3	SCOOPS ETP ACCOUVOIR,	Lot.1 et 2	Offre administratif non conforme

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 15 NOV 2024

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.

